

REPUBLIC du Cameroun
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIAL ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DU SUD

DEPARTMENT DU DJA ET LOBO

COMMUNE DE MEYOMESSI



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF TERRITORIAL ADMINISTRATION
AND DECENTRALIZATION

SOUTH REGION

DJA AND LOBO DIVISION

MEYOMESSI COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

**Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les
secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de
l'éducation et des services communaux 2022**



Réalisé par : Jeunesse Rurale Active (JEURAC)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement
Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

SOMMAIRE

PRÉFACE	2
RESUMÉ EXÉCUTIF	4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	7
LISTE DES TABLEAUX	8
LISTE DES FIGURES	10
INTRODUCTION GÉNÉRALE	11
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE.....	13
(i) Taille et répartition de l'échantillon	13
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages	14
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage	15
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA.....	19
II.1 Présentation de la commune	19
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation	22
II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	24
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	27
III.1 Description de la population enquêtée	27
III.2 Approvisionnement en eau potable	28
III.3 Services de santé	39
III.4 Services de l'éducation	47
III.5 Fourniture des services communaux	58
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE	66
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	66
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard	67
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	78
ANNEXES	79
Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport	79
Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard	80
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements	81

PRÉFACE

Au cours de ces dernières années, les objectifs de développement durable(ODD), après les objectifs du développement pour le millénaire(OMD), ont alimentés la plupart des politiques de développement aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. C'est dans cet optique, que le gouvernement camerounais à élaborer un ensemble de projet d'amélioration des conditions de vie des populations qui se concentre essentiellement autour de trois documents: d'abord le DSRP, ensuite le DSCE et enfin la SND30.

Pour concrétiser toutes les actions contenues dans ces trois documents, le Président de la république, S.E. PAUL BIYA, dans sa diligence et sa magnanimité, a institué la décentralisation comme le levier d'un développement harmonieux, donc les bases avait été jaloné par le processus de démocratisation dans les années 90. Comme vous le savez, chers amis lecteurs, depuis le 24 décembre 2019, le processus de décentralisation a été institutionnellement matérialisé par la loi portant code générale des collectivités territoriales décentralisées. Puis la mise en œuvre des régions en 2020 vient donc comme la série sur le gâteau.

Fondamentalement, la décentralisation correspond au transfert des compétences des organes centraux vers les collectivités territoriales décentralisées, ce qui permet de rapprocher le pouvoir près des populations. Egalement, elle permet d'éviter les structures hiérarchiques et la domination, donnant aux citoyens le sentiment d'un plus grand contrôle, et permet plus d'ouvertures pour de nouvelles idées. Autrement dit, elle permet un développement participatif, mettant le citoyen au centre de l'amélioration de son propre bien-être.

Chers lecteurs, au cours de ces derniers années, nous avons menés plusieurs actions, allant dans le sens d'un véritable construit participatif dans notre Commune. Nous avons réalisé ensemble, des ouvrages pouvant apporter, tant bien que mal, des solutions ou des débuts de solution à nos problèmes quotidiens. Nous avons faire du chemin. Le chemin est encore long certainement, mais comme dit un adage, le vent n'est favorable qu'à celui qui sait où il va.... Il était donc temps de s'arrêter un peu, pour évaluer notre position et refixer le cap.

Cette évaluation dont je fais allusion s'inscrit dans le cadre du contrôle citoyen de l'action public, un outil mis en œuvre par notre partenaire de longue date, le PNDP. Cette opération qui vient de se dérouler avec succès dans notre Commune, a permis de recueillir un ensemble d'information, dont les principales sont concentrées dans ce rapport. Globalement, il s'est agi d'évaluer la perception des citoyens sur

Satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans notre Commune en vue

de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs. En même temps que les résultats de cette enquête nous renseignent sur l'état de l'art dans ces secteurs au sein de notre commune, et interpellent la Commune en tant qu'institution par rapport à ses devoirs, ses attributs, ses fonctions, etc. le plan d'action qui en découle vous interpelle vous ; ainsi que votre engagement, en tant que citoyen afin nous portions tous plus haut, chacun à son niveau le flambeau de la décentralisation dans notre Commune.

Par ces mots, j'exhorte toutes les forces vives de la Commune de Meyomessi, enfant, jeunes, adulte, etc. à lire ce rapport, à s'en approprier, et que le plan d'action élaboré conjointement avec les différentes instances de dialogue au niveau communal, vous serve de principe directeur pour la manifestation de votre engagement citoyenne, afin que vive la Commune de Meyomessi..., Vive le Cameroun.

Le MAIRE

RESUMÉ EXÉCUTIF

Ce document présente la mission qui nous a été confié par le PNDP, à savoir de mener une enquête au prît des ménages de la commune de Meyomessi. Les dits ménages nous ont été fournis par l'Institut Nationale de la Statistique (INS). L'enquête concerne quatre secteurs à savoir : l'Eau, l'Education, la Santé et en fin la relation qui existe entre la Mairie et sa population. Ceci, dans le but d'avoir des informations sur les conditions de vie de la population de cette commune, pour éventuelle amélioration de leur situation concernant ces ménages. Les résultats contenus dans ce rapport sont l'œuvre des échanges avec les chefs de famille de chaque ménage ou une autre personne ayant un lien de sang ou non avec le chef de ménage. L'échange consistait à poser des questions à une personne qui habite le ménage sélectionné pour l'enquête. Les questions tournaient autour de l'eau, l'éducation, la santé et la commune. L'outil de travail était des tablettes, grâce à une application (ODK) installée dans le téléphone. Les informations obtenues sont directement transmis au serveur de l'INS. Ainsi de suite, dans tous les ménages à enquêtés dans toute la commune. Nous avons aussi fait cette enquête dans les sectoriels de la commune à savoir : le Maire, l'Inspecteur de l'Education de Base d'Arrondissement, le délégué départemental de l'Eau et de l'Energie, le chef de District de Santé et en fin le délégué départemental des enseignements secondaire de la Mvila.

Le nombre de ménages à enquêter dans la commune de Meyomessi étaient au nombre de 281, nous avons enquêtés dans tous ces ménages. A la fin de notre travail nous avons eu les résultats suivants dans chaque secteur concerné : la commune de Meyomessi possède 30 forages à pompe à motricité humaine donc 23 sont fonctionnels ; 21 puits à pompe à motricité humaine donc 10 sont fonctionnel. La commune de Meyomessi possède également 18 écoles maternels donc 11 sont opérationnels ; 29 écoles primaires donc 28 sont opérationnelle ; 3 CES et 2 lycées. Nous poursuivons le secteur de la Santé, la commune compte 8 formations sanitaires donc 1 CMA, 7 CS, 1 établissement professionnel. En ce qui concerne la commune, le constat qui est fait est qu'une grande partie de la population ne fréquente pas la mairie. Vous aurez plus de détails par la suite.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APEE :	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CMA :	Centre Médical d'Arrondissement
COGE :	Comité de Gestion
COSA :	Comité de Santé
CS	Centre de Santé
CTD :	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVC :	Commune et Ville citoyenne
CVUC :	Commune et Ville Unies du Cameroun
DSCE :	Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
DSRP :	Document Stratégique pour la réduction de la pauvreté
ELECAM :	Election Cameroon
INS :	Institut National de la Statistique
JEURAC :	Jeunesse Rurale Active
MINATD :	Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation
MINEDUB :	Ministère de l'Education de Base
MINEE :	Ministère de l'eau et de l'énergie
MINESEC :	Ministère des Enseignements Secondaires
MINSANTE :	Ministère de la Santé Publique
OSC :	Organisation de la Société Civile
PCD :	Plan Communal de Développement
PNDP :	Programme National de Développement Participatif
PTF :	Partenaire Technique Financier
RGPH :	Recensement Général de la Population et des Habitats
SND30 :	Stratégie de Développement Horizon 2030
ZD :	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : bilan de la collecte des données dans la commune de meyomessi	17
Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune.....	20
Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune	22
Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation.....	22
Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux	23
Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe	25
Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge.....	26
Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	27
Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction	33
Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	33
Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable	34
Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence	35
Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé.....	35
Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	36
Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	36
Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	36
Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	37
Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	38
Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	38
Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence. 39	
Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence	40
Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire	40
Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public.....	41
Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence.....	41
Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence.....	43
Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles	

et le milieu de résidence.....	43
Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction.....	45
Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	46
Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	47
Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service	48
Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal	49
Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal	49
Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune	50
Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	51
Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale	52

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de Meyomessi

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le Cameroun, à travers la réforme constitutionnelle de du 18 juin 1996, s'engage à reconnaître et à protéger «les valeurs traditionnelles conformes aux principes démocratiques, aux droits de l'homme et à la loi ». La décentralisation apparaît alors comme la forme d'organisation qui garantit la participation optimale des citoyens à la vie sociopolitique et économique.

Pour mieux répondre à cet idéal et dans le souci de s'arrimer aux standards internationaux en matière de gouvernance, notamment à travers la Déclaration de Paris qui consacre, entre autres, les principes de redevabilité et de participation citoyenne aux politiques publiques, le Cameroun a entrepris des réformes en matière de finances publiques dont l'instrument le plus populaire est l'adoption de la budgétisation par programme (budget de programme) dont les bases sont jetées par la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 qui organise les conditions du nouveau régime financier au Cameroun.

Les collectivités territoriales décentralisées au premier rang desquelles la Commune, apparaissent comme le creuset de l'expression de la démocratie. Elle s'efforce, à travers divers outils et mécanisme (budget participatif, PCD, etc.), d'implémenter les principes fondamentaux de la démocratie moderne, dont la participation citoyenne à tous les niveaux du processus d'élaboration des politiques publiques locales. C'est ainsi que le citoyen est appelé à s'impliquer activement dans la vie de sa Commune afin d'être à la base des initiatives locales de développement durable. Le contrôle citoyen de l'action publique apparaît alors comme un outil essentiel à cette fin.

C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif(PNDP), instrument mis en place par le Gouvernement du Cameroun pour promouvoir une meilleure participation des communautés et des citoyens à l'action des collectivités territoriales décentralisées (CTD), en collaboration avec les Communes et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le contrôle citoyen de l'action publique(CCAP) ou «Citizen Report Card» dit Projet ScoreCard.

Le contrôle citoyen de l'action publique (Scorecard) est toute action initiée par les citoyens (individuellement ou à travers les organisations de la société civile), dans le but d'apprécier la pertinence des projets et des moyens qui y sont affectés ; de contrôler l'action publique ou permettre à ce que les décideurs publics rendent compte aux citoyens de leur action. «Le ScoreCard est donc une enquête de perception des ménages sur la satisfaction de l'offre des

services publics ». Après une phase pilote dans 10 Communes, ce projet est mis à l'échelle dans 160 autres Communes dans l'ensemble du territoire national en 2017 et les résultats obtenus ont permis à ce qu'une deuxième phase puisse voir le jour, étant donné la pertinence de l'enquête. À cet effet, l'Organisation de la Société Civile(OSC) dénommée Jeunesse Rurale Active(JEURAC), a été retenue pour conduire ce processus dans la Commune de Meyomessi.

La mission de la JEURAC a consisté à mettre en place les équipes opérationnelles en collaboration avec la Commune concernée chaque fois que cela a été possible. C'est ainsi que deux(02) enquêteurs et un Superviseur communal ont été retenus après un processus de formation et de sélection pour mener à bien cette mission. Sous la coordination scientifique de l'INS, la collecte des données à travers l'ensemble du territoire communal s'est faite du 01 au 09 juin 2022, auprès d'un échantillon de 320 ménages tirés par les experts de l'INS.

L'objectif principal de l'enquête ScoreCard est de capter la perception des populations sur la qualité de service rendu par l'offre des biens et service public dans le secteur de l'eau, de l'éducation, de la santé et de la gouvernance de l'institution communale. De manière spécifique. Il s'agit d'apprécier et d'expliquer la satisfaction et l'insatisfaction des populations en rapport avec le service rendu par les appuis publics dans ces secteurs.

Le présent rapport restitue les résultats de cette collecte des données auprès des ménages de la Commune de Meyomessi. Il se décline en quatre (04) chapitres. Le chapitre I traite de la synthèse méthodologique de l'enquête. Au chapitre II, nous présentons les éléments relatifs à l'offre publique et au contrôle citoyen dans la commune de Meyomessi. Le chapitre III expose les principaux résultats issus de l'analyse des données de terrain, ainsi que les améliorations suggérées suivies des principales recommandations. Au chapitre IV enfin, nous proposons une esquisse de plan d'action pour la mise en place d'un dispositif de contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune de Meyomessi.

CHAPITRE I: SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE SCORECARD

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

1.1 Champ géographique de l'enquête et population cible

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des quartiers/villages de la commune de MINTOM. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs

1.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de MINTOM. Cette enquête s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 16 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée

pour être enquêtés dans le cadre du Scorecard. La Commune de MINTOM ayant moins de 20 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune des 09 grappes disponibles, proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(i) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jour étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CS Pro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(ii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h .
Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

• **Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête**

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant

à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes,

(iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI(Computer Assistant Personal Interviewing),Laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme Kobotoolbox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

- **Collecte et analyse des données**

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) sélectionnée pour un lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs.

Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension d'un mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 05 au 15 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1.1 : bilan de la collecte des données dans la commune de meyomessi

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
701	2554	Akom	21	0	0	0	
702	2555	Oding	19	0	0	2	
703	2556	Bikoula	24	0	1	0	
705	2558	Messok	16	0	0	0	
706	2559	Olounou1	25	0	0	0	
707	2560	Olounou2	20	0	1	2	
708	2561	Minkang2	26	0	0	0	
709	2562	Minkang1	26	0	0	2	
710	2563	Meyos	17	0	0	0	
711	2564	Nkolmeko k	17	0	0	0	
712	2565	Avebe	22	0	0	2	
713	2566	Elom	25	0	1	0	
714	2567	Mebem	22	0	1	0	
Total			280	0	4	8	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'OSC, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II :

OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI

Présentation de la Commune

Il s'agit ici de faire un bref aperçu de la commune de Meyomessi, d'après sa situation administrative, démographique, géographique, socio-économique et culturelle.

Situation Administrative et Historique

La Commune de Meyomessi a été créée par le décret 2007/117 du 24 Avril 2007, il faut noter qu'avant ce décret Meyomessi qui est d'ailleurs le chef-lieu de cette commune, était un village comme tous les autres de l'Arrondissement de Sangmélina.

II.1.2.Situation Démographique

La Commune de Meyomessi est peuplée d'environ 1200 habitants (source: ensemble PDL de l'Arrondissement de Meyomessi).

La Commune de Meyomessi est composée de Bulu, Baka (population pygmée qui est minoritaire). Ces ethnies se divisent selon les clans majoritaires suivant : Ndong, Yemfecket Yemveng.

- **Situation Géographique.**

La Commune de Meyomessi est située dans l'Arrondissement de Meyomessi, à 46km de Sangmélina, 160km d'Ebolowa et 216km de Yaoundé. Elle couvre une superficie de 821,2 km² et est limitée au Nord par la Commune de Meyomessala. Au Sud-Ouest par la Commune de Mvangan (Mvilla) Au Sud-Est par la Commune d'Oveng A l'Ouest par la commune de Sangmelima A l'Est par la Commune de Djoum

- **Situation Socio-économique et Culturelle.**

C'est une Commune où les Activités génératrices de revenus sont encore à l'état embryonnaire. Étant située dans une zone rurale, les populations de Meyomessi pratiquent surtout l'Agriculture et le petit élevage en divagation.

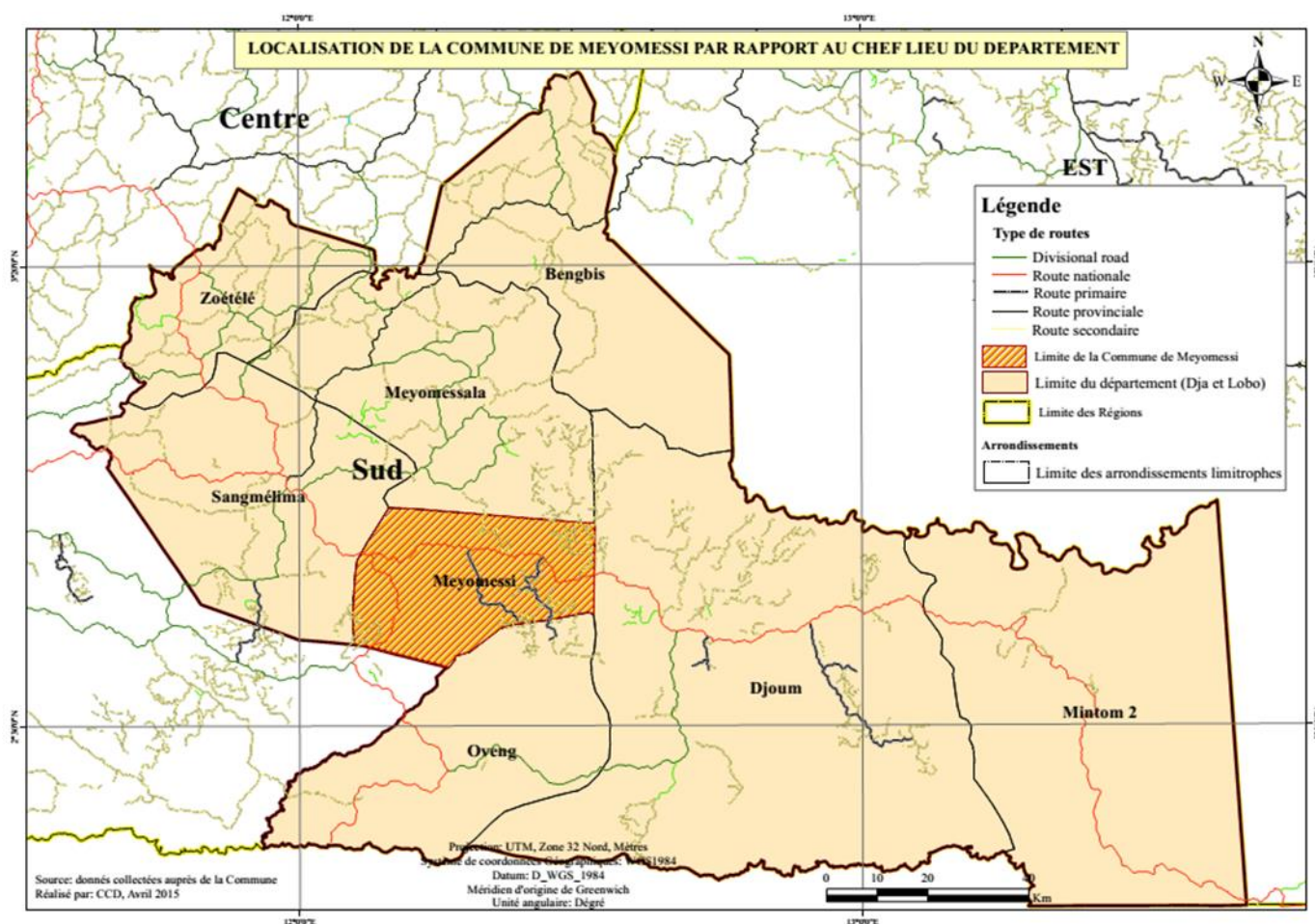
Activité commerciale est marginale. On rencontre sporadiquement quelques boutiques de moindre envergure dans les centres tels Olounou et Meyomessi.

Et les échoppes dans les majorités des villages qui vendent essentiellement les produits de première nécessité, de la boisson alcoolisée et gazeuse.

Les populations exercent aussi dans la transformation du manioc en bâton de manioc, la

transformation du vin de palme en alcool distillée et l'extraction

Figure 1: Carte de localisation de la Commune de Meyomessi



II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Il s'agit de faire un état des lieux de la situation de l'offre des services publics dans la commune de Mintom

II.2.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

À ce niveau il s'agit de faire une analyse des types de points d'eau présents dans la commune.

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de	Nombre de points d'eau de ce type	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme
-----------------------------	---------------------------	-----------------------------------	---	---

	ce type	fonctionnels	d'entretien et de gestion	d'entretien et de gestion fonctionnel
Puits avec pompe à motricité humaine	21	10	0	0
Puits avec pompe électrique	0	0	0	0
Forages avec pompe à motricité humaine	30	23	0	0
Forage avec pompe électrique	0	0	0	0
Borne-fontaine	0	0	0	0
Source	1	0	0	0
Réseau d'adduction d'eau communal	0	0	0	0
Total	52	33	0	0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau ci-dessus présente 21 puits avec motricité humaine dont 10 du type de ce puits fonctionnels. Ce tableau présente aussi 30 forage avec pompe à motricité humaine dont 23 sont fonctionnelles et une source.

II.2.2 Secteur santé

Il est question dans cette section de faire un état des lieux des formations sanitaires disponibles dans la commune de Meyomessi indépendamment du fait qu'elles soient privées ou publiques. Le tableau 2.2 ci-dessous présente cette répartition des formations sanitaires.

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelle de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	10	10	-	10	1	0	0	1	/
Centre Médical d'Arrondissement	1	1	-	1	1	0	0	1	/
Hôpital de district	-	-	-	-	-	0	0	0	/
Hôpital régional	-	-	-	-	-	0	0	0	/
Hôpital de référence	-	-	-	-	-	0	0	0	/
Formation sanitaire privée	-	-	-	-	-	0	0	0	/
Autres (à préciser)	-	-	-	-	-	0	0	0	
Total	10	10	-	10	1	0	0	1	

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau 2.2 ci-dessus montre ici 10 centres de santé intégrés, 01 centre médical d'arrondissement. il est rappelé ici que les 10 centres de santé sont fonctionnels.

II.2.3 Secteur de l'éducation

Il est question dans cette section de faire un état des lieux des établissements scolaires disponibles dans la commune de Meyomessi.

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	6	6	0	6	6
	Privé laïc	0	0	0	0	0
	Privé confessionnel	0	0	0	0	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Primaire	Public	19	19	2	19	19

	Privé laïc	0	0	0	0	0
	Privé confessionnel	0	0	0	0	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Etablissements secondaires	Public	4	4	0	4	
	Privé laïc	0	0	0	0	
	Privé confessionnel	0	0	0	0	
Total		37	0	0	0	0

Source: Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau 2.3 ci-dessus présente 06 écoles maternelles publique toutes fonctionnelles et en matériaux définitifs; 19 écoles primaires publiques toutes fonctionnelles et en matériaux définitifs. 02 établissements secondaires publics et 04 établissements secondaires du premier cycle, dont au total 31 établissements.

II.2.4 Secteur des services communaux

Il est question dans cette section de faire un état des lieux des différents services disponibles au sein de la commune de Meyomessi

Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	1	120
Délivrance des documents d'urbanisme	2	-
Aménagement des voiries	2	-
Gestion des déchets / Assainissement	2	-
Légalisation des documents	1	-
Authentification des documents	1	-
Hygiène et salubrité	1	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	2	
Aménagement des aires de jeux	2	

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Eclairage public	2	
Transport public	2	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	2	
Autres (à préciser) _____	2	

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau 2.4 présente 04 services disponibles à savoir : l'établissement des actes d'état civil ; légalisation des documents, authentification des documents, hygiène et salubrité et 01 seul service comporte des délais pour son obtention à savoir l'établissement des actes de l'état civil pour un délai de 120 jours.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

L'objectif de ce chapitre est de restituer les principaux résultats de l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services offerts par la Commune de Mintom en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

Cette enquête est orientée essentiellement vers les ménages et une attention particulière est portée sur l'âge et le sexe des répondants. Une telle précision permet de prendre en compte les aspects de genre dans l'appréciation des réponses collectées d'une part, et la formulation des améliorations à suggérer d'autre part. Les principaux résultats s'articulent en cinq sections à savoir : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, les services de santé, les services de l'éducation de base et des enseignements secondaires et enfin la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

Cette section vise les principales caractéristiques des ménages échantillonnés dans le cadre de l'enquête scorecard dans la commune de Meyomessi. En effet les ménages constituant la principale cible de l'enquête selon qu'ils résident en milieu urbain ou rural.

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage						
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Domestique
Strate de résidence	Urbaine	68,4	5,3	5,3	,0	5,3	10,5	5,3
	Rurale	54,4	8,8	14,1	9,2	7,1	6,4	,0
	Total	55,3	8,6	13,6	8,6	7,0	6,6	,3
								Total
								100,0
								100,0
								100,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau ci-dessus présente les caractéristiques des personnes enquêtées plus précisément leur lien avec le chef de ménage. Il en ressort ici que les chefs de ménage ont été enquêtés à 54,4%, leur conjoint à 8,8%, leur fils ou filles à 14,1%, père ou mère du chef ou du conjoint à 9,2%, autre parenté du chef et de son conjoint à 7,1% autre personne sans lien avec son conjoint à 6,4 %.

Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âges du répondant	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins de 20 ans	0	0	2,6	5,6	2,5	3,9
[20 - 35[	0	0	17,9	20,4	17,8	20,3
[35 - 50[	100,0	100,0	35,3	26,6	35,7	31,7
Plus de 50 ans	0	0	44,2	44,4	43,9	44,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau 3.2 relève que dans l'espace rural qui a été notre principale cible, les répondants ayant moins de 20 ans de sexe masculine est de 2,6 % et que dans la même tranche d'âge ils sont de 3,9 %. Dans la tranche d'âge de 20 à 35 ans, les répondants de sexe masculine en zone rurale est de 17,9 % et celui de sexe féminin les répondants sont de 20,4 %. Il est à noter que le pourcentage de répondant de sexe féminin est plus élevé chez les sexes féminins contrairement à autre tranche d'âge à savoir [35 - 50[et Plus de 50 ans le pourcentage est plus élevé chez les répondants de sexe masculin.

III.2 APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Selon l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF, 90% de la population mondiale utilise au moins des services de base en matière d'eau potable en 2020, contre 88% en 2015. Malgré ces chiffres qui laissent entrevoir un bon niveau de couverture en eau au niveau mondiale, la situation de l'accès à l'eau potable au Cameroun et dans la Commune de Mintom en particulier reste précaire. Les résultats de l'étude sont répartis autour des principaux points ci-après : l'inventaire des points d'accès à l'eau potable, leur fonctionnalité, les mécanismes de gestion et d'entretien et la satisfaction des ménages quant à l'utilisation des services de l'eau dans la commune.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Il s'agit dans cette sous-section d'apprécier la typologie des points d'approvisionnement en eau potable dans la commune de Meyomessi.

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d'eau disponible dans le village / quartier											
	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompeélectrique	Puits à cielouvert	Forage avec pompe à motricité	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction	Adduction en eau potable	Rivière		
Urbain	100,0	0,0	0,0	0,0	,0	,0	,0	0,0	0,0	100,0	,0	,0
Rural	38,9	0,7	0,4	70,0	1,8	,0	58,9	0,0	0,0	0,0	4,6	1,4
Ensemble	39,1	0,7	0,4	69,8	1,8	,0	58,7	0,0	0,0	0,4	4,6	1,4

Source: Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau ci-dessus relève qu'en zone rurale 38,9 % des ménages parle de la présence des puits avec pompes à motricité humaine, 7% des puits avec pompe électrique, 4% des puits à ciel ouvert, 70% forages avec pompe à motricité humaine, 1,8% des ménages parlent de forage avec pompe électrique, 58,9% évoquent la source alors que 4,6% parlent de la rivière et 1,4% évoquent d'autres moyens d'acquisition d'eau.

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau							
		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Rivière	Borne-fontaine	Total
Urbain	76,6	0,00	0,00	4,10	69,40	16,30	2,00	8,20	100,0
Rural	69,7	5,10	0,60	3,40	33,30	50,80	6,80	0,00	100,0
Ensemble	71,1	4,00	0,40	3,50	41,20	43,40	5,80	1,80	100,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau 3.4 ci-dessus nous présente le pourcentage d'utilisation d'une source d'eau publique en zone rurale, soit 25,1 %des ménages évoquent des Puits avec pompe à motricité humaine, 0.4 % de Puits avec pompe électrique, 0,7 % de Forage avec pompe à motricité électrique;47,8%de Forage avec pompe à motricité humaine.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Dans cette partie du rapport une analyse de l'accès, la disponibilité et l'utilisation des points d'eau sera faite

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée						
			<i>Puits avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Puits avec pompe électrique</i>	<i>Puits à ciel ouvert</i>	<i>Forage avec pompe à motricité humaine</i>	<i>Source</i>	<i>Rivière</i>	<i>Total</i>
Urbain	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Rural	92,1	96,4	25,6	0,4	0,7	47,8	24,1	1,5	100,0
Ensemble	92,2	96,4	25,8	0,4	0,7	47,6	24,0	1,5	100,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau 3.5 fait savoir que 92,1% des ménages enquêtés en zone rural déclarent que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année et que 96,6% évoquent la disponibilité de l'accès au point d'eau utilisé au long de l'année, alors que 25% évoquent la disponibilité des Puits avec pompe à motricité humaine, 0,4 % évoquent la disponibilité des Puits avec pompe électrique, 0,7% évoquent la disponibilité des Puits à ciel ouvert.

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau		
		<i>Une fois</i>	<i>Deux fois</i>	<i>Total</i>
Rural	55,6	11,1	88,9	100,0
Ensemble	55,6	11,1	88,9	100,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Il est à relever dans le tableau ci-dessus qu'en milieu rural, seulement 4 ménages sur 10 enquêtés affirment la disponibilité des principales sources d'approvisionnement en eau et correspond à leur besoin journalier. La plupart des sources d'approvisionnement en eau en zone rural sont disponibles deux fois par jour comme l'affirme 88,9% des ménages enquêtés.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

Tout point d'eau devrait avoir un dispositif d'entretien et de maintenance afin d'être utile aux générations futures, car des pannes peuvent très vite arriver et pourraient empêcher aux ménages de bénéficier de cette offre de service public. Le tableau suivant présente la proportion des ménages dont le principal point d'eau a été en panne et le temps mis pour qu'il soit réparé au cours des 06 derniers mois.

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé.

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été en panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		<i>Moins d'une semaine</i>	<i>Entre une semaine et un mois</i>	<i>Entre un mois exclu et plus de trois mois</i>	<i>Pas encore</i>	<i>Total</i>	
Rural	18,3	21,6	27,5	17,6	15,7	17,6	100,0
Ensemble	18,3	21,6	27,5	17,6	15,7	17,6	100,0

Source: Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau ci-dessus présente qu'en zone rural, 21,6% des ménages enquêtés déclarent que la principale source d'approvisionnement en eau a été en panne au cours des 6 derniers mois.

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
	<i>Commune</i>	<i>Etat</i>	<i>Elite</i>	<i>Comité de gestion</i>	<i>Chef de village / quartier</i>	<i>CAMWATER /SNEC/CDE</i>	<i>Autres personnes</i>
Urbain	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rural	1,0	0,4	0,7	4,7	0,0	0,0	12,9
Ensemble	1,4	0,4	0,7	4,6	0,0	0,0	12,9

Source: Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Dans ce tableau ci-dessus, selon la perception des ménages enquêtés:4,7% déclarent que le comité de gestion intervient dans la réparation des points d'eau en pane 12,9% des ménages prétendent ne pas percevoir l'action de la mairie et de l'état dans la réparation des points d'eau et 7% des ménages enquêtés pensent que l'élite intervient.

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	autres
Urbain	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Rural	12,2	6,1	0,0	77,8	11,5
Ensemble	12,1	6,4	0,0	77,5	11,4

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Dans ce tableau ci-dessus, la plupart des types de points d'eau sont gérés et entretenus par la communauté selon 77,8% des ménages enquêtés et 6,1% des ménages enquêtés pensent que la gestion et l'entretien sont faites par la commune et 11,5% évoquent d'autres intervenant.

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages qui contribuent au fonctionnement du COGES	Montant moyen de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES					
				Jour	Semaine	Mois	Trimestre	Semestre	Total
Rural	9,0	26712,0	12,0	40,0	12,0	40,0	4,0	4,0	100,0
Ensemble	8,9	26712,0	12,0	40,0	12,0	40,0	4,0	4,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau ci-dessus évoque que pour le fonctionnement du **COGES**, 12% des ménages enquêtés disent contribuer financièrement pour un montant annuel de 26712 Fcfa sur l'échantillon enquêté.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

L'enquête s'est aussi intéressée à l'appréciation exprimée par les ménages enquêtés concernant le service rendu par leur source principale d'approvisionnement en eau. Cette appréciation tient compte de la distance moyenne par rapport à la principale source, du temps moyen mis en minutes pour atteindre le point d'eau, du temps d'attente passé au niveau du point d'eau pour s'approvisionner et du nombre moyen de personnes qu'un ménage a l'habitude de trouver à ce point d'eau

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Urbain	20,0	2,0	2,0	10,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Rural	4541,5	6,7	7,3	4,8	5,0	54,8	26,5	9,7	3,9
Ensemble	4525,3	6,7	7,3	4,8	5,0	55,0	26,5	9,6	3,9

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau ci-dessus nous présente que selon les ménages enquêtés, la distance moyenne parcourue pour atteindre le point d'eau en zone rural est plus élevée que celle parcourue en zone urbaine.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau :		
	a une odeur	a un gout	a une couleur
Urbain	0,0	0,0	0,0
Rural	17,2	28,3	36,2
Total	17,1	28,2	36,1

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau ci-dessus nous présente que en dehors des ménages qui estiment que l'eau est de bonne qualité, d'autres ont déclaré que l'eau issue de leur principale source d'approvisionnement a une odeur (17,2%) soit une couleur (36,2%), soit un goût (38,3%)

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Il est question d'analyser les besoins exprimés en termes d'approvisionnement en eau en fonction du milieu de résidence, de l'entité auprès de laquelle le besoin a été exprimé et de la satisfaction ou pas du besoin exprimé

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l'Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d'eau	Au Chef de village/ quartier	A l'Autorités administrative	A Camwater/SNEC	A Autre	
Rural	8,6	87,5	12,5	20,8	0,0	20,8	20,8	0,0	12,5	4,2
Ensemble	8,5	87,5	12,5	20,8	0,0	20,8	20,8	0,0	12,5	4,2

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau ci-dessus nous présente la proportion des ménages selon leur caractéristique point d'eau et leur résidence. Moins d'un ménage sur 10 a exprimé un besoin d'approvisionnement en eau potable en zone urbaine, alors que dans les villages 87,5% des ménages ont exprimés un besoin en eau, la plus part des demandes a été adressé à l'exécutif communal

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Milieu de residence	Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau	
		Moins d'un mois	Total
Rural	0,0	100,0	100,0
Ensemble	0,0	100,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Du tableau ci-dessus ressort que pour les ménages dont le besoin a été satisfait l'attente a duré plus d'un mois

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Milieu de residence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :					
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaillance de maintenance en cas de panne	Autre
Rural	46,4	56,2	45,4	10,0	10,0	6,2	8,5
Ensemble	46,3	56,2	45,4	10,0	10,0	6,2	8,5

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau ci-dessus nous fait constater que plus de 6 ménages sur 10 sont insatisfaits de l'approvisionnement en eau potable, la raison la plus évoquée pour cette non satisfaction étant l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau potable (45,4% des ménages enquêtés), mauvaise qualité de l'eau (56,2%), éloignement du point d'eau (30,8%).

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Il s'agit dans cette section des différentes propositions faites par les ménages de la commune en vue de bonifier la qualité de l'offre de service faite dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable.

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d'eau	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui	
Urbain	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0
Rural	67,1	81,5	39,6	27,9	42,1	23,2	10,0	9,3	17,9	13,9	0
Ensemble	66,9	81,5	39,5	28,1	42,0	23,1	10,3	9,3	17,8	14,2	0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

III.3 Services de santé

L'objectif de cette section est d'analyser le niveau de satisfaction des ménages enquêtés en ce qui concerne l'accès aux services de santé. Ce d'autant plus que l'accès aux soins de qualité est l'un des indicateurs clés de l'Indice de Développement Humain permettant de mesurer le taux de développement des pays du monde selon le Programme des Nations Unies pour le Développement.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Dans cette section ; nous restituons la perception des ménages quant à l'utilisation des formations sanitaires.

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge		
	Public	Privé confessionnel	Total
Urbain	100,0	0,0	100,0
Rural	69,6	30,4	100,0
Ensemble	69,8	30,2	100,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Il en ressort dans ce tableau ci-dessus que 69%des ménages enquêtés préfèrent une prise en charge dans les hôpitaux public alors que 30%des ménages enquêtés préfèrent les formations privées confessionnel .donc ici plus de la moitié des ménages préfèrent les hôpitaux publics dans cette zone rurale

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence	Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
	Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres
Rural	100,0	0	10,6	4,7,	30,6	3,5	0
Ensemble	100,0	0	10,6	4,7	30,6	3,5	0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Il en ressort dans ce tableau ci-dessus que 10,6% des ménages enquêtés préfèrent l'accueil et 4.7% préfèrent la qualité des soins alors que 30%des ménages enquêtés préfèrent la disponibilité du personnel tandis que 3.5% préfèrent la disponibilité des médicaments.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier					
	<i>Centre de santé intégré</i>	<i>Centre médical d'arrondissement</i>	<i>Hôpital de district</i>	<i>Hôpital régional</i>	<i>Hôpital de référence</i>	Total
Urbain	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Rural	96,6	0,5	1,5	0,5	1,0	100,0
Total	96,1	0,5	2,0	0,5	1,0	100,00

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Il est clair dans ce tableau ci-dessus que 96% des ménages en fréquentent plus les centres de santé intégrés comme formation sanitaire.

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	0,0	100,0	100,0	5000,0	2700,0
Rural	90,1	9,9	100,0	6542,2	168,6
Ensemble	89,7	10,3	100,0	6534,6	181,0

Source: Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

La distance moyenne pour atteindre la formation sanitaire publique fréquentée par les ménages est en moyenne 5000 mètre en zone urbaine et 654.2 en zone rural donc un ensemble de 6534.6.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Ce tableau présente la proportion des ménages dans la commune de Meyomessi selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins.

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire
------------------	---

résidence	publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres
Urbain	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0
Rural	100,0	47,3	1,0	99,0	95,1	81,3	70,9	84,2	58,6	1,0
Ensemble	100,0	47,1	1,0	99,0	95,1	81,4	71,1	84,3	58,8	1,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Dans toute les strates des résidences le résultat est à peu près le même neuf ménages sur dix répondent que le petit matériel est disponible pour la principale formation sanitaire publique.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Cette section donne un aperçu des sommes déboursées pour l'obtention des soins dans les formations sanitaires de la commune.

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de residence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	2000,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Rural	924,1	47,3	1,0	61,6	36,9	1,5	100,0
Ensemble	929,4	47,1	1,0	61,8	36,8	1,5	100,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Il en ressort dans ce tableau que le cout moyen de la consultation est de 929.4franc cfa et que le montant est élevé selon 47.1 des ménages enquêtés.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au regard de la description de l'offre de services sanitaires publics dans la Commune de Mintom, il est important de s'arrêter pour savoir quelle est le niveau de satisfaction exprimé par les ménages

Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	100,0	0,0
Rural	38,4	36,7
Ensemble	38,7	36,4

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Du tableau 3.23 que 3 ménages sur 5 soit 60 % déclarent une indisponibilité des médicaments au niveau de la principale formation sanitaire fréquentée pour les maladies récurrentes dans la localité. Ceci pourrait laisser que les ménages de la zone rurale ne reçoivent pas toujours les soins adéquats lorsqu'ils se rendent dans les formations sanitaires.

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité des équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Rural	32,0	30,8	32,3	18,5	7,7	1,5	89,2	9,2	12,3	9,2	3,1
Ensemble	31,9	30,8	32,3	18,5	7,7	1,5	89,	9,2	12,3	9,2	3,1

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Nous constatons dans ce tableau que 31.9 sont non satisfaits des services de sante offerts par la principale formation sanitaire fréquentée parmi les raisons évoques ici il y a entre autres la mauvaise qualité des offres de service ou encore éloignement des formations sanitaires

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Les paragraphes suivants vont présenter les résultats des actions envisagées par les ménages en vue de mieux améliorer le service sanitaire

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :												
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA								Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Rural	78,3	66,5	59,1	14,3	14,3	3,9	9,9	35,0	12,8	2,5	1,0	0,5	5,9
Ensemble	77,9	66,2	58,8	14,2	14,2	3,9	9,9	35,3	12,7	2,9	1,0	0,5	5,9

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Dans ce tableau si dessus nous avons les différents proportions des ménages prêts a engager pour une amélioration des soins de santé rendu en fonction des possibilités de chacun

III.4 Services de l'éducation

L'éducation est un droit fondamental, en vertu de la déclaration universelle des droits de l'homme et de l'objectif de développement durable n°4 (ODD4) qui a pour objectif : « *de dispenser une éducation de qualité inclusive et équitable à tous les niveaux à l'horizon 2030* ». L'objectif de cette section est de faire un état des lieux de l'offre de service en termes d'éducation, selon que l'on soit dans l'éducation de base ou dans le milieu des enseignements secondaires.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Il s'agit ici d'analyser la scolarisation des enfants des ménages de la commune par cycle (maternel, primaire, secondaire) et par ordre d'enseignement (public ou privé).

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement			
	Maternel	Primaire		Secondaire 1 ^{er} cycle
	Public	Public	Privé	Public
Urbain	0,0	100,0	0,0	100,0
Rural	100,0	96,6	3,4	100,0
Ensemble	100,9	96,6	3,4	100,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

La lecture du tableau 3.26 révèle que, tous les ménages de la communes sont scolarisés dans les établissements scolaires publics tant pour le cycle maternel, que pour le cycle primaire et secondaire.

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Rural	0,0	0,0	75,0
Ensemble	0,0	0,0	75,0

Source: Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Pour les quelques ménages dont les enfants sont scolarisés dans les écoles privées, la raison principale de ce choix est la qualité de l'éducation.

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	100,0	34,6	34,9	96,9	3 ,1	100,0
Primaire	100,0	42,2	43,4	95,1	4,9	100,0
Secondaire	100,0	2,1	2,5	100,0	0 ,0	100,0
Formation professionnelle	100,0	20,0	20,3	96,1	3,9	100,0

Source: Enquête CCAP2, commune

Que ce soit en milieu rural ou urbain plus de la moitié des ménages déclarent une existence du cycle de formations scolaire primaire publique dans leur milieu de résidence plus encore 96% atteste de la proximité des ménages par rapport à l'établissement public fréquenté.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Il s'agit à présent d'analyser le nombre de structure scolaire publique sont accessible dans la commune de Meyomessi. Le tableau dessous 3.29 nous donne un aperçus de la distance moyenne parcouru par un enfant du ménage a pieds pour atteindre la structure scolaire

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyenmis	Distance moyenne parcourue	Temps moyenmis		
Maternel	0,0	0,0	184,2	56,6	183,5	56,4
Primaire	2000,0	30,0	2091,0	58,6	2090,7	58,5
Secondaire	4000,0	2700,0	3373,7	19,2	3974,9	28,7
Formation professionnelle	1500,0	782,5	1437,2	34,0	1437,4	36,3

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Il s'agit ici d'analyser l'environnement dans lequel les enfants des ménages de la commune sont scolarisés.

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'Enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté				
	<i>a un cycle complet</i>	<i>a un atelier complet</i>	<i>a une salle par niveau de classe</i>	<i>Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves</i>	<i>Distribution de livresscolaires</i>
Maternel			0,0	0,0	3,2
Primaire	100,0		100,0	100,0	31,7
Secondaire 1 ^{er} cycle	100,0		100,0	100,0	
Formation professionnelle		0,0	0,0	0,0	

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'Enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	24,5	94,1	5,9	0,0	100,0
Primaire	23,8	75,0	13,0	12,0	100,0
Secondaire 2 nd cycle	55,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Formation professionnelle	27,2	81,5	10,4	8,1	100,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau 3.31 montre une assez bonne régularité des enseignants dans les établissements scolaires de la commune et renseigne aussi sur le fait que les effectifs dans les salles de classes sont plutôt raisonnables. En effet, selon la norme du secteur de l'éducation, un enseignant doit avoir à sa charge 60 élèves ; le tableau montre que au niveau du cycle maternel, cet effectif est à peu près de 25 par salle pour atteindre 55 dans le cycle des enseignements secondaires.

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE
	Rural
Maternel	0 ,0
Primaire	0,0
Secondaire	0,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

La lecture de ce tableau montre une forte implication de parents dans la gestion des établissements à travers les réunions de l'APEE.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

L'éducation étant au centre de tout développement humain et social, il s'agit dans cette section d'avoir une connaissance sommaire sur le coût de l'éducation dans la commune de Meyomessi (tableau 3.33), et d'ensuite identifier les différents acteurs qui interviennent dans la gestion des ouvrages présents dans les établissements scolaires de la commune (tableau 3.34).

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Elevé	Raisonné	Faible	
Maternel	5117,6	21000,0	3558,8	52,9	41,1	0,0	1,8
Primaire	625,0	6129,3	1152,2	58,7	40,2	1,1	2,5
Secondaire	10240,0	17948,0	2520,0	72,0	28,0	1,1	0,7
Formation professionnelle	475000,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,4

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le cout de la formation semble varier suivant le cycle des apprenants. En effet le montant le plus élève ici est l'inscription de la formation professionnelle 475000.0franc en moyenne suivi du secondaire 10240.0 en moyenne maternelle ou le montant est en moyenne 5117.6fr.En ce qui concerne les frais APEE ils sont plus élevés au secondaires selon 72% de ménages interrogés par exemple.

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
	<i>APEE</i>	<i>Maire</i>	<i>Organisation du village</i>	<i>MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP</i>	<i>Elites</i>	<i>Autres</i>
Maternel	4,6	1,8	4,3	1,4	0,0	1,1
Primaire	26,3	10,0	23,8	2,1	1,8	2,1
Secondaire	8,5	5,7	6,4	0,4	0,7	0,0
Formation professionnelle	0,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Le tableau 3.34 montre que lorsqu'une panne survient sur un ouvrage dans un établissement scolaire, la réparation est prise en charge par l'APEE et la localité pour 2 cas sur 5. La Maire ne s'implique que très rarement dans la gestion des pannes ceci pour mieux faire comprendre aux ménages de la localité qu'ils sont les premiers garants du bon fonctionnement de leurs infrastructures scolaires.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Dans cette section il est question de s'attarder sur les éléments d'appréciation du service d'éducation afin de ressortir la perception, la vision, le regard que les ménages de la commune de Mintom porte vis-à-vis du secteur de l'éducation. Cette analyse ce fera tant sur au niveau du cycle maternel et primaire qu'au niveau des enseignements secondaires et éventuellement au niveau de la formation professionnelle selon les établissements disponibles pour chaque cycle et le milieu de résidence.

Pour ce faire, il est question plus spécifiquement d'analyser le niveau de non satisfaction et les raisons y afférentes (tableau 3.35), afin d'éventuellement dégager des pistes de solutions d'amélioration plus tard.

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :											
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements	Absence de distribution de	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Coûts élevés de la scolarité	Autre
Maternel	0,4	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100	0,0	0	0	0	0
Primaire	21,4	71,4	64,3	21,4	7,1	0,0	42,9	42,9	42,9	42,9	35,5	35,7	14,3
TOTAL	1,3	73,3	66,7	20,0	6,7	0,0	46,7	40,6	40,0	40,0	33,3	33,3	13,3

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Parmi les ménages non satisfaits des services éducatifs dans la commune de Meyomessi les raisons qui sont les plus élevées ici sont entre autres l'éloignement pour 73% des ménages .insuffisance des salles de classe pour 64.3%

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Pour améliorer le système éducatif dans la commune de Meyomessi nous allons voir les actions pour lesquelles les ménages sont prêts à mener.

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Autres
Maternel	3,2	4,34	4,3	4,3	0,4	5,7	0,0
Primaire	16,7	19,2	22,4	18,9	2,8	27,8	0,4
Secondaire	3,9	3,6	6,0	5,3	0,7	8,5	0,0
Formation professionnelle	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,05

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Les actions au niveau communal que les ménages peuvent engager sont diverses par exemple octroyer les primes au meilleurs élèves.Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne.Formation des enseignants.

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bonseignants	Dénonciation des enseignants indisciplinés	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	5,3	1,4	2,8	3,6	0,4	2,1	3,2	3,6	3,9	0,0
Primaire	29,5	3,2	14,9	12,1	2,1	5,7	17,1	22,1	14,2	0,0
Secondaire	7,8	1,4	8,2	2,1	0,7	1,1	3,2	6,0	4,6	0,0
Formation professionnelle	0,4	0,4	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

III.5 Fourniture des services communaux

Les résultats qui suivent permettent une appréciation des ménages par rapport au service communaux

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Le tableau 3.38 présente les types de services offerts au sein de la commune de Mintom afin de remplir ses principales missions.

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

<i>Service communal</i>	<i>Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois</i>	<i>Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon</i>	<i>Temps mis pour obtenir le service communal</i>	
			<i>Entre un jour et une semaine</i>	<i>En cours</i>
Acte de naissance	1,4	1,4	25,0	50,0
Acte de mariage	0,00	0,00	0,0	100,0
Acte de décès	0,00	0,00	100,00	0,0
Légalisation des documents officiels	0,00	0,00	0,00	0,0
Délivrance des documents d'urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,0
Aménagement des voiries	0,0	0,0	0,0	0,0
Gestion des déchets / Assainissement	0,0	0,0	0,0	0,0
Hygiène et salubrité	0,0	0,0	0,0	0,0
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport public	0,0	0,0	0,0	0,0
Eclairage public	0,0	0,0	0,0	0,0
Aménagement des aires de jeux	0,0	0,0	0,0	0,0
Certificat de domicile	0,0	0,0	0,0	0,0
Validation des plans de localisation	0,0	0,0	0,0	0,0
Authentification des documents	0,4	0,4	0,0	0,0
Informations	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Il apparait clairement que moins d'une personne sur dix se rendent à la commune pour demander un service tel qu'il soit, à titre d'illustration seulement un 1,4 % de personnes ont demandé l'établissement des actes de naissance au cours des douze derniers mois

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Le tableau ci-dessous nous présente les concrets potentiels dans les fournitures des services communaux et l'appréciation du temps mis pour rendre le service

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du délai long ou très long pour rendre service		
		Mauvaise organisation des services	AUTRES	TOTAL
Acte de naissance	50,0	0,0	50,0	100,0
Acte de mariage	0,0	0,0	100,0	100,0
Acte de décès	100,0	0,0	100,0	100,0
Authentification des documents	0,0	0,0	0,0	0,0

Source: Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	50,0
Acte de mariage	100,0
Acte de décès	0,0
Authentification des documents	0,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

Dans ce tableau ci-dessus sont présentées les proportions des ménages ayant payé de sommes indues au service communal 50% des actes de naissance.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Cette section s'intéresse au niveau de collaboration et de communications entre l'institution communale et ses administrés.

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	<i>Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière</i>	<i>Communication sur le budget annuel</i>	<i>Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière</i>	<i>Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement</i>	<i>Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement</i>
Urbain	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Rural	0,7	0,0	0,0	16,4	2,5
Ensemble	0,7	0,0	0,0	16,4	2,8

Source: Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

La lecture de ce tableau dénote une faible collaboration entre la commune et ses administrés surtout en ce qui concerne la communication sur les actions de développement entreprises par l'administration communale.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Cette section donne un aperçu sommaire du ressenti des populations vis-à-vis des services offerts par la commune de Mintom du point de vue de la non satisfaction et des raisons de celle-ci (tableau 3.42).

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Rural	79,6	90,1	32,7	9,9	4,0	6,7	6,3	39,5	12,6	7,6	7,6
Ensemble	79,4	90,1	32,7	9,9	4,0	6,7	6,3	39,5	12,6	7,6	7,6

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

L'analyse du tableau 3.42 donne des détails sur les motifs d'insatisfaction des ménages par rapport aux services communaux. En effet, en milieu rural, près de 4 ménages sur 50 soit près de 80% des ménages sont non satisfait de la qualité des services rendus par la commune. Cette non satisfaction se traduit par plusieurs raisons au premier rang desquelles la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers qui représente 9 ménages sur 10. Viennent ensuite la méconnaissance des actions menées par la commune et la non information des populations.

De ce qui précède, après avoir étudié la disponibilité des services communaux et les raisons de non satisfaction des ménages par rapport à la qualité des services rendus, il serait judicieux de se pencher un tant soit peu sur les actions à entreprendre en vue de l'amélioration de la qualité de ce service.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Les actions évoquées dans cette section sont de nature à permettre une amélioration de la qualité des services offerts au sein de la commune de Meyomessi.

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Rural	70,4	10,4	20,0	88,9	6,8	3,6	7,9	7,1	19,3	0,4
Ensemble	70,1	10,3	20,3	88,6	6,8	3,6	7,8	7,1	19,6	0,0

Source : Enquête CCAP2, Meyomessi 2022

pour améliorer les services rendus par la commune 70,4% des ménages enquêtés sont prêts à la contribution, à la diffusion des informations communales dans la communauté, 10,4 % de ménages propose alimentations et exploitations des boîtes à suggestion, 20% de ménage propose la participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) 88,9% parle de consultation du babillard de la commune entre autre.

CHAPITRE IV :

PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE

Dans les soucis de vouloir satisfaire la population, le gouvernement cherche toujours le moyen pour être prêt de sa population, c'est pour cela qu'il a mis sur pied le projet du contrôle citoyen de l'action publique.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le comité de suivi des changements dont les rôles et attributions seront préciser par le maire, est composé de :

- Un président : **Maire ou un adjoint au Maire** en charge des questions objet de l'étude. ;
- Un Secrétaire : **le secrétaire général de la Mairie**
- Un secrétaire adjoint : **le cadre en charge des questions de développement local (CCD/CCC)**

Membres :

- 01 représentant du sous préfet
- Trois (03) conseillers municipaux
- Deux (**cadres/ chefs services**) personnels communaux des services techniques ou assimilés ayant des questions liées à l'étude dans leur cahier de charge.
- 02 memebres de la société civile.

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets de développement ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la commune (Budgets, réalisations, initiatives) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par des actions de sensibilisations ;

- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités et les difficultés rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action. Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire.

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invitée à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables une fois.

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
Approvisionnement en eau potable										
Assurer aux populations un accès durable à l'eau potable	Construire/Aménager des points d'eau potable supplémentaires	Mise en place des comités citoyens de suivi et de gestion (CCSG)	Commune/ Membre de la communauté	de juillet à septembre 2022		Nombre de comités mis en place	10%	60%	Rapport mensuel du comité	Vérification trimestrielle
		Identification des besoins en nouveaux points d'eau potable	Comité développement / CCSG	De septembre à octobre 2022		Nombre de points d'eau à aménager/construire	Taux de satisfaction du besoin en eau potable	100% des besoins en eau potable satisfaits	Liste des points d'eau à aménager disponible / PCD	Vérification hebdomadaire
		Recherche et Mobilisation des ressources	Commune	De novembre à décembre 2022		Nombre de ressources mobilisées	Situation financière initiale	100% des ressources mobilisées	Convention de partenariat, accord de crédit, budget communal	Vérification hebdomadaire
		Sélection des prestataires	Commune	De décembre 2022 à janvier 2023		Nombre des prestataires présélectionnés	Qualification du MO	Un prestataire qualifié sélectionné	Rapport commission de passation des marchés	Ordre de services
		Vérifier et valider la	Commission de réception et (CCS)	Janvier 2023 à		Bon état de fonctionnement	Nombre de points d'eau	100% de points d'eau	Rapport de suivi et	mensuelle

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
		qualité des ouvrages		février 2023			à aménager/ construire	aménagés/ construits	Procès-verbal	
	Réhabiliter les points d'eau en panne	Étude diagnostic	Consultant Commune	De septembre à octobre 2022		Nombre de points d'eau en panne	Pourcentage de points d'eau non fonctionnel	Identification à 100% des points d'eau en panne	Rapport de l'étude diagnostic	Nombre de points d'eau en panne par secteur
		Recherche et Mobilisation des ressources	Commune	De novembre à décembre 2022		Etat des ressources mobilisées	Situation financière initiale	100% des ressources mobilisées	Convention de partenariat, accord de crédit, budget communal	hebdomadaire
		Sélection des prestataires	Maître d'ouvrage	De décembre 2022 à janvier 2023		Maître d'ouvrage (MO)	Qualification du MO	100% des points d'eau en panne sont réparés	Rapport du nombre de points d'eau dépannés	Au moins un point d'eau par secteur est réparé
		Vérifier et valider la qualité technique des ouvrages	Commune/ sectoriel MINEE	Janvier 2023 à février 2023		Bon état de fonctionnement	Taux de non satisfaction	Taux de satisfaction	Rapport de suivi et Procès verbal	Niveau d'accès au point d'eau
	Former les populations sur les méthodes de potabilisation de l'eau	Élaboration des TDR	Consultant/ Commune	De septembre à octobre 2022		TDR validés	Nombre de personnes demandant une formation	Nombre de personnes effectivement formées	TDR élaborés	Une session de formation par communauté

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
		Recrutement d'un facilitateur	Commune/sectoriel MINEE	De novembre à décembre 2022		Consultant recruté/contrat	Profil recherché	Recrutement d'un facilitateur efficient.	Procès verbal de sélection	Test de sélection
		Organisation des sessions de formation au sein des communautés	Commune/PTF	De décembre 2022 à janvier 2023		Nombre de personnes formées	Pourcentage de personnes ayant besoin de formation	100% des personnes identifiées sont formées	Rapport de formation	Évaluation de fin de formation
		Suivi et évaluation	Commune/PTF	Janvier 2023 à février 2023		Nombre de personnes capables de potabiliser de l'eau	Pourcentage de personnes ayant reçues la formation	Pourcentage de personnes ayant assimilé la formation et la mettant en pratique	Rapport du suivi et de l'évaluation	Évaluation trimestrielle
	Redynamiser/mettre en places les comités de gestion des points d'eau	Diagnostic de fonctionnement des comités de gestion existants et des besoins en création	Consultant CCSG	De décembre 2022 à janvier 2023		Nombre de comités de gestion en fonctionnement	Pourcentage de comités de gestion non fonctionnel	Identification de tous les comités de gestion fonctionnels et non fonctionnels	Rapport de l'étude diagnostic	Nombre de comités de gestion fonctionnels
		Sélection des prestataires	Commune	Janvier 2023 à février 2023		Maître d'ouvrage (MO)	Qualification du MO	100% de comités de gestion sont fonctionnels	Procès-verbal de sélection du prestataire	Taux de fonctionnement des comités de gestion

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
		Suivi et évaluation	Commune/ MINEE	Janvier 2023 à février 2023		Nombre de comités de gestion qui mettent en pratique les techniques apprises	Pourcentage de comités de gestion n’ayant pas assimilé les causeries éducatives pour la mise pratique	Pourcentage de comités de gestion ayant assimilé les causeries éducatives pour la mise pratique	Rapport du suivi et de l’évaluation Rapport du suivi et de l’évaluation	Nombre de passage de l’équipe de suivi par trimestre
Santé Publique										
Améliorer l’offre et garantir l’accès de la majorité à un service de santé de qualité	Création de nouvelles formations sanitaires selon les normes sectorielles	Faire un plaidoyer en vue de la création de nouveaux centres de santé	Commune / Communauté/ sectoriel MINSANTE	D’Octobre 2022 à Novembre 2022		Nombre de centres de santé créés	Taux de couverture des formations sanitaires	100% des formations sanitaires créées selon les normes sectorielles couvre le territoire Communal	Rapport d’activité de la Commune	
	Mettre en place un dispositif de suivi des malades dans les communautés	Désigner des agents de santé de santé communautaire	Commune/ COSA/ Sectoriel MINSANTE	D’Octobre 2022 à Novembre 2022		Nombre de campagnes de consultations organisées	Pourcentage des personnes malades dans les zones enclavées	Consultatio n à 100% des personnes malades	Rapport des activités Commune	
		redynamiser les campagnes de vaccination dans toute	Commune/ COSA/ Sectoriel MINSANTE	De Novembre 2022 à Décembre 2022		Nombre de campagnes de vaccination organisées	Pourcentage des enfants non vaccinés	100% des enfants sont vaccinés	Rapport des activités Commune	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
		l'étendue du territoire Communal								
	Améliorer l'équipement des formations sanitaires en matériel essentiel	Equiper les formations sanitaires des lits d'hospitalisation	Commune/ Sectoriel MINSANTE/ Élites	De Décembre 2022 à Février 2022	Nombre de lits d'hospitalisation fournis dans les formations sanitaires	Nombre de lits d'hospitalisation initiale dans les formations sanitaires	100% des FOSA sont suffisamment dotés en lits d'hospitalisations	Rapport CSI/CMA		
		Faire des dons multiformes dans les formations sanitaires	Commune/ Communauté/ Élites	18 Août 2022	Dons reçus	Qualité et quantité des équipements des formations sanitaires	Formations sanitaires équipées	Rapport CSI/CMA		
	Structurer/Dynamiser les structures de dialogue communautaires	Organiser des ateliers de renforcement des capacités du personnel soignant	Commune/ MINSANTE	1 ^{er} Novembre 2022	Nombre de personnel soignant formé	Pourcentage du personnel soignant non formé	100% du personnel soignant est formé	Rapport de formation		
		Organiser les plateformes d'échange entre personnel soignant et malade	Commune/ MINSANTE	1 ^{er} -7 Décembre 2022	Nombre de plateformes d'échange organisées	Pourcentage du rapport des tensions entre personnel soignant et malades	Bonne relation entre personnel soignant et malades	Rapport de sessions sur la plateforme d'échange		
			Education							

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
Améliorer l'offre et la qualité de la formation dans le système éducatif national	Affecter le personnel enseignant en nombre suffisant dans les écoles	Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement	Commune / Communauté	1er Août 2022		Nombre de personnel enseignant affecté	Faible proportion du personnel enseignant dans les écoles et centres de formation	100% du personnel enseignant affecté couvre le territoire Communal	Rapport d'activité de la Commune	
	Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les ordres d'enseignement	Identifier les besoins	Commune/ MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP	De septembre à octobre 2022		Nombre de salles de classe à construire	Pourcentage des salles de classe non construites ou endommagées	100% des salles de classe construites couvrent tous les ordres d'enseignement	Rapport des activités Commune Rapport MINEDUB, MINESEC et MINEFOP	
		Rédiger un dossier d'appel d'offre et sélectionner des prestataires	Maitre d'ouvrage ou Commune	De novembre à décembre 2022		Nombre de prestataires sélectionnés	Meilleure offre administrative, technique et financière	100% des salles de classe sont construites dans les normes	Procès verbal passation du marché	
		Mettre en place des comités citoyens de suivi (CCS)	Commune	De décembre 2022 à janvier 2023		Nombre de comités citoyens de suivi mis en place	Pourcentage d'échec des projets dû à un manque de suivi des	100% des projets de construction de salles de classe sont suivis par les	Procès verbal d'installation du comité	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
							populations riveraines	communautés		
		Vérifier et valider la qualité technique des salles de classe construites	Commission de réception et (CCS)	Janvier 2023 à février 2023		Nombre de salles de classe construites en bon état	Proportion des salles de classe construites mais non durable	100% des salles de classe construites sont durables	Rapport de suivi et Procès verbal	
	Aménager les équipements annexes dans les établissements scolaires	Identifier les besoins	Commune MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP	De septembre à octobre 2022		Nombre des équipements annexes à aménager	Pourcentage des équipements annexes non construits ou endommagés	100% des équipements annexes sont aménagés	Rapport des activités Commune Rapport MINEDUB, MINESEC et MINEFOP	
		Rédiger un dossier d'appel d'offre et sélectionner des prestataires	Maitre d'ouvrage ou Commune	De novembre à décembre 2022		Nombre de prestataires sélectionnés	Meilleure offre administrative, technique et financière	100% des équipements annexes sont aménagés dans les normes	Procès verbal passation du marché	
		Mettre en place des comités citoyens de suivi (CCS)	Commune	De décembre 2022 à janvier 2023		Nombre de comités citoyens de suivi mis en place	Pourcentage d'échec des projets dû à un manque de suivi des populations riveraines	100% des projets d'aménagement des équipements annexes sont suivis	Procès verbal d'installation du comité	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
								par les communautés		
		Vérifier et valider la qualité technique des équipements annexes aménagés	Commission de réception et (CCS)	Janvier 2023 à février 2023	Nombre des équipements annexes aménagés en bon état	Proportion des équipements annexes aménagés mais non durable	100% des équipements annexes aménagés sont durables	Rapport de suivi et Procès verbal		
	Améliorer l'équipement des bibliothèques scolaires et procéder à la distribution des manuels scolaires aux apprenants	Equiper les bibliothèques scolaires des livres	Commune/ Communauté/ Élites	De septembre à octobre2022	Nombre de livres dotés dans les bibliothèques scolaires	Nombre insuffisant des livres dans les bibliothèques	Nombre de livres suffisants dans les bibliothèques scolaires	Rapport MINEDUB, MINESEC, MINEFOP		
		Faire des dons de livres éducatifs dans les établissements scolaires et de formation professionnelle	Commune/ Communauté/ Élites	De novembre à décembre 2022	Dons de livres reçus	Nombre insuffisant des livres dans les bibliothèques	Nombre de livres suffisants dans les bibliothèques scolaires	Rapport MINEDUB, MINESEC, MINEFOP		
	Améliorer la structuration et le fonctionnement des Conseils d'École et d'établissement	Faire un diagnostic du fonctionnement des conseils d'école et	Commune/ Communauté	De décembre 2022 à janvier 2023	Nombre des conseils d'école et d'établissement évalués	Pourcentage des conseils d'école mal structurés	100% des conseils d'école sont bien structurés et fonctionnent	Rapport d'activité du conseil d'école		

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
		d'établissement en place						normalement		
		Restructurer les conseils d'école	Commune/ MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP	Janvier 2023 à février 2023		Nombre de conseils d'école restructurés	Pourcentage des conseils d'école mal structurés et non fonctionnels	100% des conseils d'écoles mal structurés sont restructurés	Procès-verbal d'installation du conseil	
		Suivi et évaluation	Commune/ MINEDUB/ MINESEC/ MINEFOP	Février 2023 à Mars 2023		Nombre de conseils d'école respectant la réglementation et le cahier de charges	Pourcentage de conseils d'école n'ayant pas assimilé les causeries éducatives pour la mise pratique	100% des conseils d'école ne respectant pas le cahier de charges sont suivis et évalués en vue de leur redynamisation	Rapport du suivi et de l'évaluation	
	Mettre en place les systèmes de transport des élèves	Doter les établissements scolaires de l'espace urbain communal des véhicules de transport en commun	Commune	De septembre à octobre 2022		Nombre de véhicules de transport dotés dans les établissements scolaires	Pourcentage des établissements scolaires éloignés des ménages	100% des écoles de l'espace urbain sont dotées au moins d'un véhicule de transport en commun	Factures d'achat des véhicules	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
		Recruter des chauffeurs qualifiés	Commune	De novembre à décembre 2022		Nombre de chauffeurs recrutés	Pourcentage des établissements scolaires éloignés des ménages	100% des chauffeurs recrutés ont des permis de conduire et sont expérimentés	Contrat de travail	
		Cartographier les habitations des élèves	Commune	De décembre 2022 à janvier 2023		Nombre des habitations repérées	Pourcentage des habitations mal repérées	100% des élèves sont transportés sans problème de repérage	Inventaire des élèves transportés par le chauffeur	
		Evaluer le coût de transport	Commune	Janvier 2023 à février 2023		Coût de transport évalué	Pourcentage des élèves issus des familles pauvres	100% des élèves ont accès au moyen de transport en commun sans distinction de classes sociales	Business plan	
Fourniture des services communaux										
Améliorer les conditions de vie	Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication au niveau communal en	Faire des campagnes de vulgarisation des informations relatives au	Commune	De septembre à octobre2022		Nombre de campagnes de vulgarisation faites	Pourcentage de la population ne voyant pas l'action de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Rapport d'activité de la Commune	2 campagnes de vulgarisation par an

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
des populations résidant dans le territoire Communal	direction des citoyens	service communal								
		Concevoir des affiches et les afficher dans tout le territoire Communal	Commune	De novembre à décembre 2022		Nombre d'affiches conçues et affichées	Pourcentage de la population ne voyant pas l'action de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Rapport d'activité de la Commune	
	Créer et animer une radio communautaire/ communale	Faire un plaidoyer de création d'une radio communautaire	Commune	De décembre 2022 à janvier 2023		01 radio communautaire créée	Pourcentage de la population non informée des actions de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Rapport des activités Commune	
		Construire et équiper la radio communautaire	Commune	Janvier 2023 à février 2023		01 radio communautaire construite et équipée	Pourcentage de la population non informée des actions de la Commune	100% de la population est informée des actions de la Commune	Fréquence de la radio	
		vulgarisation des informations et d'actions de la Commune en langue locale	Commune	Janvier 2023 à février 2023		Nombre d'émissions faites	Pourcentage de la population non informée des actions	100% de la population est informée des actions de la Commune	Fréquence de la radio	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
							de la Commune			
	Systématiser les réunions de concertation et de restitution entre les Conseillers municipaux et leur base avant et après les sessions de conseil municipal	Organiser les réunions de concertation entre les conseillers municipaux et la base avant la session du conseil municipal	Commune Communauté	De novembre à décembre 2022		Nombre de réunions de concertation organisées	Pourcentage de la population non impliquée dans la gestion Communale	100% de la population est impliquée dans la gestion Communale	Procès-verbal de la réunion	
	Ancrer fondamentalement l'action de la Commune sur le Plan Communal de Développement (PCD)	Actualiser les anciens PCD	OSC/OAL Commune	De décembre 2022 à janvier 2023		Nombre de PCD actualisés	Les données de l'ancien PCD sont obsolètes et ne reflètent plus la réalité du terrain	Le PCD est actualisé à 100%	Commune PNDP	
		Choisir tous les projets à financer dans le PCD en fonction de la priorité des populations	Commune Communauté	Janvier 2023 à février 2023		Nombres de projets choisis dans le PCD	projets financés et réalisés sans l'avis des populations	100% des projets réalisés sont en adéquation avec les doléances des populations	PCD	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
	Instaurer un espace d'échange et d'écoute entre le grand public et l'exécutif municipal	Organisation d'une séance de dialogue citoyen entre l'Exécutif et les citoyens	Commune Communauté	De septembre à octobre 2022		Nombre sessions organisées	Pourcentage de personnes insatisfaites	100% des citoyens sont satisfaites des services communaux	Rapports des séances	Mensuelle
	Mettre en place un système de suivi et d'évaluation du personnel municipal	Élaborer des fiches de présence à l'arrivée et au départ du personnel municipal	Commune	De novembre à décembre 2022		Nombre de personnel municipal respectant les heures de travail	Pourcentage du personnel municipal absentéiste	100% du personnel municipal est effectivement présent au service	Fiche de présence	Tous les jours
		Faire des contrôles inopinés dans tous les services de l'institution Communale	Exécutif Communal	De décembre 2022 à janvier 2023		Nombre de contrôles inopinés effectués	Pourcentage du personnel municipal absentéiste et vagabond	personnel municipal est effectivement présent au service	Procès-verbal du contrôle	
		Construire des boîtes à suggestion	Commune	Janvier 2023 à février 2023		Nombre des avis des usagers recueillis	Pourcentage des usagers du service Communal non satisfait	100% de la population est satisfaite du service communal	Boîtes à suggestions	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Déb ut	Fin					
	Faciliter et accélérer les procédures d'obtention des services communaux à l'instar des actes de naissance et définir les délais de délivrance des différents actes ou services	Fourniture du matériel de travail aux services concernés	Commune Ministère de la décentralisation et du développement local	<i>De septembre à octobre 2022</i>		Le matériel de travail est disponible	Absence du matériel de travail	travail est disponible à 100%	Rapport d'activité de la Commune	Mensuelle

IV.3 Suivi opérationnel du plan d'actions

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE												
Construire /Aménager des points d'eau potable supplémentaires	Nombre de nouveaux points d'eau construits	Identification des besoins en points d'eau par village et quartier	Consultation des données du PCD	Service Communal en charge de l'eau/ CCD/ CCC			Nombre de besoins en points d'eau identifiés	Nombre de points d'eau initial	100% des besoins en eau identifiés	Descente sur le terrain	PM	
			Constituer une équipe pour la collecte des données sur le terrain	Sectoriel MINEE/ CCD/CCC			Nombre de missions de collecte programmées	//	100% des missions programmées sont effectuées	Rapport de mission	PM	
Former les populations sur les méthodes	Nombre de personnes apte à potabiliser de l'eau	Sensibilisation des populations sur la nécessité de la méthode de	Organisation des causeries éducatives	CCSG/ Commune/ sectoriel MINEE			Taux de populations sensibilisées Nombre de causeries organisées	5% des ménages de la communes peuvent potabili	50% des ménages sont capables de rendre l'eau potable	Rapport de sensibilisation	PM	

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
de potabilisation de l'eau		potabilisation de l'eau						ser l'eau				
			Organisation des sessions de formation	CCSG/ Commune/ sectoriel MINEE			Nombre de sessions de formations organisées Nombre de personnes formées	5% des ménages de la communes peuvent potabiliser l'eau	50% des ménages sont capables de rendre l'eau potable	Rapport de formation	PM	
SANTÉ												
Mettre en place un dispositif de suivi des malades dans les communautés	Dispositif mis en place fonctionnel et campagne de vaccination effective	Désigner des agents de santé communautaire	Sensibiliser les populations sur l'importance du rôle d'un ASC (agent de santé communautaire)	COSA/ Commune/ chefs de centres/ sectoriel MINSANTE			Nombre d'agents de santé communautaire désignés	Nombre d'agent initial	Le nombre d'agent est multiplié par 5	Rapport des FOSA	PM	
		redynamiser les campagnes de vaccination dans toute l'étendue du territoire	Sensibiliser les populations sur l'importance de la vaccination	Commune/ COSA/ chefs de centres/ sectoriel MINSANTE			Calendrier de vaccination disponible	//	//	Rapport de campagnes de vaccination	PM	

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
		<i>Communal</i>										
Structurer / Dynamiser les structures de dialogue communautaires	<i>Nombre de structure de dialogue disponibles</i>	<i>Organiser les plateformes d'échange entre personnel soignant et malade</i>	<i>Sensibiliser les populations et le personnel médical sur l'importance d'un dialogue communautaire</i>	<i>COSA/ chefs de centre/ sectoriel santé</i>			<i>Nombre de plateformes de communication mis sur pied</i>	<i>//</i>	<i>01 plateforme whatsapp disponible</i>	<i>Rapport des formations sanitaires</i>	<i>PM</i>	
EDUCATION												
Faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel enseignant dans tous les cycles d'enseignement	<i>Plaidoyer rédigé et adressé aux autorités compétentes</i>	<i>Sensibilisation des populations et du corps enseignant sur la nécessité d'améliorer les conditions de scolarisation</i>	<i>Convocation et tenues de réunions d'informations</i>	<i>COSA/ chefs de centre/ sectoriel santé</i>			<i>Nombre de réunions convoquées/ nombre de réunions tenues</i>	<i>Personnel enseignant disponible dans les écoles</i>	<i>100% des écoles ont les enseignants en nombre suffisant</i>	<i>Descente sur le terrain</i>	<i>PM</i>	
			<i>Constitution d'une équipe de coordination pour la rédaction du plaidoyer</i>	<i>COSA/ chefs de centre/ sectoriel santé</i>			<i>Nombre de membres de l'équipe de coordination</i>	<i>//</i>	<i>Equipe de coordination constituée</i>	<i>Rapport de réunion</i>	<i>PM</i>	

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
Augmenter le nombre des salles de classe pour couvrir les cycles complets dans tous les ordres d'enseignement	Nombre de nouvelles salles de classes construites	Identifier le besoin en nouvelles salles pour les écoles de la commune	Consultation des données du PCD	Commune/sectoriel éducation de base/sectoriel Minesec			Nombre d'écoles en besoin de nouvelles salles de classe	Ecoles avec salles de classe en nombre suffisant	100% des écoles disposent de salles de classe en nombre suffisant	Descente sur le terrain	PM	
			Constituer une équipe pour la collecte des données sur le terrain	Commune/sectoriel éducation de base/sectoriel Minesec								
FOURNITURE DES SERVICES COMMUNAUX												
Mettre en œuvre un plan de communication au niveau communal en direction des citoyens	Plan de communication opérationnel	Faire des campagnes d'informations relatives aux activités de la commune	Convocation et tenues des reunions d'informations	Commune/comité de concertation			Calendrier opérationnel du plan de communication	//	Plan de communication disponible	Reunion de concertation	PM	
Organiser les réunions de concertation entre les Conseillers municipaux et leur base	Nombre de reunions entre les conseillers municipaux et les	Sensibiliser les prenantes sur l'importance des	Convation et tenue des reunions d'informations	Commune/comité de concertation			Nombre de réunions tenues entre les conseillers	01 reunion	03 reunions	Rapports de reunions	PM	

Action	Indicateur de résultat de l'action	Activités à mener	Tâches à réaliser	Responsable	Date de Début	Date de fin	Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Moyen de Vérification	Coût estimatif	Valeur Globale Atteinte par l'indicateur de l'Action à la date d'évaluation
avant et après les sessions de conseil municipal	populations à la base	reunions de concertation et de restitution					et leur population					

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

A l'heure de faire le bilan de notre travail, nous pouvons affirmer que le projet SCORCARD, projet initié par le Programme National de développement Participatif (PNDP), est une aubaine pour les populations des différents communes du triangle nationale, parce que au vu de notre expérience sur le terrain nous avons eu l'occasion de répertorier toutes les difficultés des différents ménages en ce qui concerne l'Eau, l'Education, la Santé et la relation qui existe entre la population de la commune de MEYOMESSI et sa Mairie. Avant de descendre sur le terrain nous avons d'abord subis une formation pour enquêteur et superviseur. Nous avons aussi appris à utiliser les différentes applications avec lesquelles ont devaient utiliser sur le terrain, il s'agit de CSENTRY, MAPPS ME et ODK. Il convient de souligner un point important qui nous a facilité le travail dans les différents villages où nous devions travailler. Il s'agit de la lettre du sous-préfet adressé aux forces de l'ordre, au Maire et aux chefs des villages de la commune, grâce à cette note notre accueil dans tous les villages a été agréable. Nous avons effectués notre enquête dans les 281 ménages qui nous avait été recommandé sans soucis. Nous regrettons simplement que notre équipe a commencé son travail avec une semaine de retard, ce qui nous a vraiment perturbés dans l'accomplissement de notre tâche. Cependant malgré ces difficultés nous avons fini à tant pour pouvoir être dans les temps pour la restitution du travail. Nous restons disponibles pour des éventuelles enquêtes à venir.

Pour le service d'accès à l'eau potable il faudrait

- Procéder à une analyse bactériologique et physico-chimique des eaux de table
- Former les populations aux méthodes de potabilisation de l'eau ;
- Construction de points d'eau supplémentaires ;
- Amélioration de la gestion des points d'eau existants ;
- Remise en service des points d'eau en panne ;
- Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants ;
- mieux organiser et former les comités de gestion des points d'eau. Ceux-ci doivent être capacités pour assurer le suivi citoyen des ouvrages hydrauliques, dès leur construction jusqu'à leur maintenance, en veillant à leur utilisation rationnelle par les bénéficiaires.
- L'État et ses démembrements locaux doivent s'impliquer davantage pour une meilleure réalisation technique des ouvrages hydrauliques ;
- Les membres des communautés doivent veiller à leur maintenance pour en assurer la pérennité.

En ce qui concerne le service de santé

- Procéder à l'affectation d'un personnel qualifié et compétent supplémentaire dans les formations sanitaires ;
- Améliorer l'approvisionnement des pharmacies en médicaments ;
- Procéder à la création de nouvelles formations sanitaires ;
- Améliorer l'équipement des formations sanitaires ;
- Améliorer l'état des routes ;
- Procéder à l'électrification des formations sanitaires au besoin par des champs solaires ;
- Renforcer la qualité des plateaux techniques des formations sanitaires, tout au moins celle du CMA de Mintom en équipements et en personnel, afin que les autres formations sanitaires puissent y référer les cas de maladie les plus sérieux ;

En matière d'éducation

- Veiller à ce que les établissements scolaires soient plus proches des ménages ;
- Augmenter le nombre des salles de classe dans les établissements scolaires ou de formation pour couvrir tous les cycles fonctionnels ;
- Procéder à l'affectation du personnel enseignant en nombre suffisant ;
- Diminuer les coûts relatifs à la scolarisation et à la formation ;
- Mettre à la disposition des apprenants les fournitures scolaires essentielles (manuels).
- Mettre en place des mesures d'encadrement des enseignants à travers des incitations diverses accordées à ceux qui sont appelés à enseigner en zone rurale difficile (primes spéciales, logements d'astreinte, équipements annexes dans les établissements scolaires

En matière des services communaux

- Plus de transparence dans la gestion des affaires de la Commune ;
- Plus d'implication des populations dans la prise des décisions ;
- Plus de communication sur les actions de la Commune ;
- Plus de proximité avec les administrés ;

- Développer une bonne stratégie de communication en faisant une large diffusion du budget communal notamment par voie d’affichage dans les lieux de rassemblement des populations à travers le territoire communal ;
- L’exécutif communal doit baser son action sur le Plan Communal de Développement (PCD)
- Faire montre de redevabilité en vers les citoyens, en mettant à contribution les Conseillers municipaux à travers l’organisation des réunions de compte-rendu après les sessions du Conseil municipal et pour recueillir les desideratas prioritaires des populations avant la session budgétaire.
- L’exécutif municipal doit engager une lutte acharnée contre la corruption des agents communaux et vulgariser les procédures relatives à l’obtention des services communaux.

ANNEXES

Annexe 1 : Listedesparticipants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnairesdel'enquêteScoreCard

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements
(mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

COMMUNE DE MEYOMESSI



REPUBLIC OF CAMEROON
peace- work- fatherland

SOUTH REGION

DJA ET LOBO DIVISION

MEYOMESSI COUNCIL

B.P : 657 Ebolowa – Cameroun ; Tel : Maire 669999651 ; Secrétaire Général 699182539/669999655 ; E-mail : communebiwongbulu@yahoo.fr

**DECISION MUNICIPALE N° /DM/CBB/SG/ 03 / 2017 PORTANT CREATION,
ATTRIBUTIONS, COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE ET DE SUIVIDU
PLAN D’ACTION DU SCORECARD DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI**

Le Maire de la Commune de MEYOMESSI,

Vu la constitution;

Vu la loi N° 2019/024 du décembre 2019 portant code général de la décentralisation;

Vu le décret N°77/2003 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial;

Vu le décret N°2012/480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Monsieur
..... au poste de préfet du département de la Dja et Lobo;

Vu le décret N°2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de Meyomessi.

Vu l’Arrêté N°229/CAB/PM du 07 Octobre 2009 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
portant réorganisation du cadre Institutionnel d’exécution du Programme National de
Développement Participatif (PNDP),

Vu l’arrêté N° du Constatant l’élection du Maire à l’issue de la session
extraordinaire du dans la Commune de Meyomessi Département de la Dja et Lobo,
Région du Sud.

Et par nécessités de service,

Décide:

Article 1^{er} : Création

*Il est créé dans la commune de MEYOMESSI à compter la date de la présente signature, un **de pilotage et de suivi** chargé d'appuyer le suivi du plan d'action du **scorecard***

Article 2 : Missions

*Le Comité **de pilotage et de suivi** a pour missions de :*

- Suivre les orientations et la stratégie de mise en œuvre du projet SCORECARD;*
- Veiller à la bonne implémentation du plan d'action issu des résolutions de l'étude;*
- veiller au bon déroulement du processus de collecte et de restitution des données ;*
- s'assurer de la participation effective des populations et de tous les acteurs impliqués à toutes les étapes.*

Le Comité de pilotage travaille en étroite collaboration avec l'OAL JEURAC et rend compte au Maire tout au long du processus de mise en œuvre de l'enquête.

Article 3 : Durée du mandat

*Le mandat du **de pilotage et de suivi** prend fin dès réalisation de l'ensemble de ses objectifs et ou missions. Il peut également prendre fin sur décision du Maire au regard des nécessités de service.*

Article 4 : Composition

*Le **de pilotage et de suivi** est composé de :*

- Un président : **Maire ou un adjoint au Maire** en charge des questions objet de l'étude. ;*
- Un Secrétaire : **le secrétaire général de la Mairie***
- Un secrétaire adjoint : **le cadre en charge des questions de développement local (CCD/CCC)***

Membres :

Trois (03) conseillers municipaux

*Deux (**cadres/ chefs services**) personnels communaux des services techniques ou assimilés ayant des questions liées à l'étude dans leur cahier de charge.*

Article 5 : *Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président du Comité de Pilotage, être invité à assister aux travaux du Comité, avec voix consultative. Le*

Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction du programme de planification. .

Article 6 : *Les réunions du Comité de Pilotage se tiennent au moins une fois par semestre sur convocation de son Président. Elles peuvent également se tenir à tout autre moment en cas d'urgence ou de nécessité. Les réunions du Comité de Pilotage sont sanctionnées par un rapport.*

Article 7: Prise en charge

Les fonctions des membres du Comité de pilotage sont gratuites, toutefois la Commune prendra toutes les dispositions pour faciliter le bon fonctionnement du Comité et en fonction des moyens disponibles.

Fait à MEYOMESSI le.....

Le Maire

Copie:

- Préfet Dja et Lobo
- CRC-PNDP /SUD
- Sous-préfet Meyomessi
- Commissaire Spécial Meyomessi
- Commandant de Brigade Meyomessi
- Intéressés
- Archives
- Chronos